

Le journal de
SUD
Secteur
TELECOM
36-37

Solidaires
Unitaires
Démocratiques
Avril 2014

SUD versif

SUD PTT 36-37
18 rue de la Camusière
37550 St Avertin

Tél : 02 47 85 11 11
06 32 54 81 42
Fax : 02 47 85 11 12
sudptt.36-37@wanadoo.fr

Site internet:
sudptt36-37.org

Aide-toi et le syndicat SUD t'aidera

Juste un doigt

« De toute façon, maintenant, il n'y a plus de budget. On n'aura quasiment plus de CDD.

Pour assumer la charge de travail suite aux départs massifs (TPS, etc), l'entreprise cherche des nouvelles solutions : l'amélioration du SI (l'arlésienne), le selfcare (le client passe par internet pour gérer ses contrats), l'e-chat, le cloud, etc.» (*)

Bref, la nouvelle religion chez Orange s'appelle la digitalisation, c'est-à-dire le tout numérique/virtuel. Face aux revendications pour obtenir des embauches massives de personnel titulaire, la boîte sort son arme absolue en répondant « impossible à cause de l'économie réelle. Réussissons plutôt une bonne digitalisation ».

A l'origine, digitalisation vient du latin digitus, le doigt. En clair, la boîte nous évoque un doigt, et, lorsqu'elle dit que c'est un enjeu « majeur », on vous laisse deviner de quel doigt il s'agit...et celui-là, contrairement aux embauches, il sera pas virtuel.

(*) Propos récurrents du management.

Végétation ?

Digitalisation, digitale académie, etc, etc. C'est notre nouveau projet d'enjeu majeur prioritaire et surtout qui passe avant tout.

Rien que ça. L'art de l'enfumage est ici très bien utilisé parce que vous pouvez trouver ce nouveau terme dans bon nombre de documents, de sites internes mais nous mettons au défi n'importe qui de trouver les applications pratiques dans la vie de tout salarié de l'entreprise.

Quelquefois même on pourrait croire que certains confondent digitalisation et virtualisation

Un peu comme les augmentations salariales !

SPECIALE DEDICACE POUR UN DEPART A LA RETRAITE



SALUT REGIS
TU VAS NOUS MANQUER

La révolution Orange

Une période commerciale à Orange est le moment où les offres aux clients changent. Il y en avait 7 et la direction voulait les appeler des « saisons ».

C'est plus romantique et cela permet au quidam de base de caler sa vie sur ce nouveau tempo.

Y en a qui réfléchissent quand même, non ?

Après avoir vainement essayé en haut lieu de rajouter 3 saisons, **digitalisation, dividende et polyvalence**, à celles existantes (été, printemps, hiver, et automne, pour les ignares), nos **réfléchisseurs** (*), en toute humilité,

ont fini par réduire le nombre de périodes commerciales.

A combien ? Ben 4, comme les saisons, faites travailler vos neurones un peu !

Une idée géniale n'arrivant jamais seule, les conseillers devront désormais se former seuls sur les nouvelles offres. Ca s'appelle le e-learning.

Chouette, nous on s'est dit, ca y est, l'autogestion, enfin !! On va partager les bénéfices au lieu de les refiler aux actionnaires, on va réévaluer nos salaires, on va décider comment on travaille, on va...

Stoopp, ne fantasmez pas, c'est juste une trouvaille pour économiser du soutien, denrée rare par les temps qui courent.

(*) un réfléchisseur c'est un peu comme un catadioptré, si aucune lumière ne l'éclaire, on ne l'aperçoit pas.

Responsable...et coupable

« Nous avons la chance d'être dans une entreprise qui ne licencie pas ... »

-Ho, patron, vous êtes trop bon !

«...mais nous devons maîtriser nos coûts, en particulier nos coûts de personnel ».

-Ho, patron, qu'est-ce que vous êtes sérieux !

« Pour ce faire, nous avons encouragé les départs « naturels » à l'aide notamment des accords TPS 1 et 2 ».

-Ho, patron, vous êtes trop gentil !



« Afin de compenser les vagues de départs des TPS... »
-C'est vrai que ça a eu du succès ces dispositifs, on se demande bien pourquoi ? Sûrement à cause des primes...ou pas !

«...et pour assumer la charge de travail... »

-Ho, patron, c'est bien de penser à ceux qui restent !

«...et comme nous ne pouvons pas nous permettre d'embaucher des titulaires (CDI)...».

Ho, patron, qu'est-ce-que vous êtes prudent !

« ...car nous sommes des gens responsables...»

-Vous voulez dire vis-à-vis des actionnaires ?

« ...nous embaucherons des moyens complémentaires. »

-Ha, vous parlez des salariés précaires (intérim et CDD) ? Mais pour remplacement de salarié absent ou

pour accroissement temporaire d'activité ?

« Bof, si besoin, on trouvera des motifs d'embauche bidons. »

-Mais c'est pas bien de faire comme ça.

« Ha ouais, ben sinon, on peut toujours recourir à la sous-traitance .»

-Ho patron, vous pensez à tout.

Décidément, vous êtes trop fort.

Comme on le voit, pour faire un bon patron, il faut des « dispositions » (comme on est gentils on n'utilise pas un qualificatif ordurier, mais comme on est méchants, on n'ose pas écrire des « qualités »).

C'est pas donné à tout le monde d'être un disposé de patron. Tant pis pour ceux qui n'ont pas de boulot. Tant pis pour ceux qui en ont un, mais qui devient invivable.

2 poids 2 mesures

Notre belle boîte craint tellement que les tribunaux requalifient en CDI les multiples et successifs CDD des ses salariés précaires, que, de plus en plus, elle a fait attention à limiter le recours à ce genre de contrats.

Par exemple, à l'AGPRO, 2 CDD consécutifs de 6 mois chacun et après, bye-bye...du moins, on embauche un nouveau CDD pour 2 fois 6 mois et ainsi de suite.

Et on ne parlera même pas ici des périodes de carence.

Maintenant, la boîte ne risque plus rien : elle n'embauche même plus de CDD. On pourrait s'en réjouir si à la place elle recrutait des CDI. Malheureusement, on n'en est pas vraiment là et la charge de travail ne diminue pas, elle.

Pendant ce temps-là, on apprend qu'à l'issue de son actuel CDD de 4 ans, not'bon PDG vient d'en obtenir un nouveau. Il n'a même pas eu de période de carence, lui. Bon, nous on dit ça, on dit rien...



Et si on avait tous des super pouvoirs...

C'est la nouvelle campagne Orange imaginée pour vanter les mérites du très haut débit. Mais en fait il y en a un qui va devoir s'armer de super pouvoirs ! C'est Stéphane ! Ben oui, il a été (encore) auditionné pour l'histoire de l'escroquerie en bande organisée mais cette fois il y avait sa « ligne managériale » de l'époque qui était auditionnée aussi ! Mais ce n'est pas tout !

Il va lui falloir faire face aux juges mais aussi revenir à ses bonnes résolutions de 2010. Il était arrivé alors tel un sauveur pour stopper « l'épidémie » de suicides à France Télécom.

Mais alors que son renouvellement à la tête de l'entreprise est sur la sellette, voilà que de nouveau la marche de l'entreprise brise encore des vies. Et cette fois c'est

pas l'accusé Lombard qui est aux commandes mais l'accusé Richard (ah tiens ils ont un point commun de plus !).

Que de chantiers pour un seul homme !!! De superman il va se voir rétrogradé à Super Coupable ! Coupable de magouiller avec l'argent du contribuable, coupable de ne pas tenir ses promesses, coupable de risquer la vie des salariés pour que les « marchés » magouillent avec notre entreprise !!!!

Accusé levez-vous !

OSS 117 ou Orange Sous Surveillance

Les services secrets british, viennent de nous éclairer sur les liens confidentiels qui existent entre les services secrets français (DGSE) et Orange.

Les barbouzes et l'opérateur historique travaillent ensemble pour « améliorer les capacités nationales d'interception sur les réseaux de communication et collaborer pour casser les cryptages de données qui circulent dans les réseaux ». France Télécom est un acteur important du système de surveillance en France.

La DGSE ne se contente pas des autorisations accordées par le législateur pour accéder aux données des clients de FT/Orange. Elle dispose à l'insu de tout contrôle, d'un accès libre et total à ses réseaux et aux de données qui y transitent.

Cette collecte, concerne aussi bien des Français que des étrangers. Elle est mutualisée par la DGSE, à l'ensemble des agences de renseignement françaises et partagée avec des alliés étrangers.

En novembre, S. Richard nous garantit pouvoir protéger les données personnelles de nos clients, en janvier 800 000 clients Orange se font pirater.

Pendant ce temps on nous bourre le mou avec la digitalisation et les prochaines élections professionnelles se feront sur internet à la fin de l'année..... Oups !

